

COMPTE RENDU
CONSEIL SYNDICAL du 05 avril 2022

Le 05 avril 2022 à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués le 23 mars 2022, se sont réunis.

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Clément DAVID (titulaire), Françoise HEBERT (suppléante),
Châtenoy : Christiane JACQUINOT (titulaire), Christophe AQUEVILLO (titulaire), Gérard BEAUDOIN (suppléant).
Combreux : Christian GASNIER (titulaire), Pierre BREMOND (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Laurent FIQUET (suppléant)
Châtenoy : Dominique BLONDEAU (suppléant)
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Christiane JACQUINOT est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 13.04.2021

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 14 décembre 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

ACHAT DE BOUTEILLES D'EAU

Il est proposé d'acheter 3 palettes d'eau en bouteilles de 1,5 litres auprès de la Sté CHAMBON.

Une palette sera stockée dans chaque commune.

La remise de bouteilles aux abonnés qui le demanderont se fera lors des permanences dans chacune des communes.

Une liste des bénéficiaires sera tenue dans chaque commune.

Il est convenu que seuls les abonnés à jour de paiement des factures pourraient bénéficier de bouteilles d'eau.

M. BREMOND fournira le véhicule pour aller chercher les palettes.

Après échanges de vues et discussion, le conseil syndical,

- donne son approbation pour l'achat de 3 palettes d'eau en bouteilles de 1,5 l.

Votants : 6

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2343-1 ET D.2343-1 à D.2343-10,

Considérant que le comptable public a transmis au SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux son compte de gestion,

Considérant, par ailleurs, l'identité parfaite de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical,

- **adopte** le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2021 du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil syndical réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUDOIN, conseiller syndical doyen d'âge, examine le compte administratif du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux de l'exercice 2021 qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement</u> :	<u>Dépenses</u> :	Prévu :	438.171,91 €
		Réalisé :	113.704,48 €

	<u>Recettes</u> :	Prévu :	438.171,91 €
		Réalisé :	436.023,78 €

<u>Investissement</u> :	<u>Dépenses</u> :	Prévu :	138.125,79 €
		Réalisé :	21.332,50 €

	<u>Recettes</u> :	Prévu :	138.125,79 €
		Réalisé :	125.079,79 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : excédent 103.747,29 €

Fonctionnement : excédent 322.319,30 €

Résultat global : excédent 426.066,59 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, hors la présence du président,

- **approuve** le compte administratif du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux de l'exercice 2021 conforme au compte de gestion du receveur syndical du même exercice et arrête ainsi les comptes.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Solde de la section d'investissement au 31 décembre 2021

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| • Solde d'exécution de l'exercice | 23.419,54 € |
| • Rappel du solde reporté antérieur | 101.660,25 € |
| • Solde d'exécution cumulé | 125.079,79 € |

Reste à réaliser au 31 décembre 2021

0 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Néant

Résultat de fonctionnement à affecter

• Résultat de l'exercice	+	98.714,93 €
• Résultat antérieur	+	223.604,37 €
• Total à affecter	+	322.319,30 €

Affectation :**1) Report résultat investissement**

A reporter au BP 2022 en R001 section investissement (recettes)	103.747,29 €
---	--------------

2) Report résultat fonctionnement

A reporter au BP 2022 en R002 section fonctionnement (recettes)	322.319,30 €
---	--------------

Les membres du conseil syndical décident de ne pas affecter de somme en réserve au 1068.

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

BUDGET PRIMITIF 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2022,

Il est proposé au conseil syndical d'adopter le budget primitif 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- **décide** d'adopter le budget primitif 2022 du SIAEP Sury-Châtenoy-Combreux soit :

section de fonctionnement :

Dépenses :	550.379,30 €
Recettes :	550.379,30 €

section d'investissement :

Dépenses :	145.595,36 €
Recettes :	145.595,36 €

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

REVISION DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

A la suite de l'étude diagnostic et du schéma directeur du système d'alimentation en eau potable du SIAEP, le Président informe que nous avons à réaliser :

- une mission concernant la révision de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), mission de prestation intellectuelle, en consultation auprès de bureaux d'études spécialisés.

Après échanges de vues et discussions, le conseil syndical,

- donne son approbation pour mener à bien cette mission,
- autorise le Président à signer tout document nécessaire à la poursuite des opérations,
- autorise le Président à demander des subventions.

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

CONSTRUCTION DE LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

A la suite de l'étude diagnostic et du schéma directeur du système d'alimentation en eau potable du SIAEP, le Président informe que nous avons à réaliser :

- une mission concernant la construction de la station de traitement d'eau potable, mission de maîtrise d'œuvre,

Après échanges de vues et discussions, le conseil syndical,

- donne son approbation pour mener à bien cette mission,
- autorise le Président à signer tout document nécessaire à la poursuite des opérations,
- autorise le Président à demander des subventions.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 20 h 00.

Sury-aux-Bois	
Jacques LEMERCIER Président	Clément DAVID Titulaire
Laurent FIQUET Suppléant	Françoise HEBERT Suppléant
Châtenoy	
Christophe AQUEVILLO Titulaire	Christiane JACQUINOT Titulaire
Gérard BEAUDOIN Suppléant	Dominique BLONDEAU Suppléant
Combreux	
Pierre BREMOND Titulaire	Christian GASNIER Titulaire
Philibert de la ROCHEFOUCAULD Suppléant	